

L'an deux mil vingt-trois le jeudi six avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Jacques FAURE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, France-Noëlle GIMENEZ.

Était absent : Arnaud PICOUT.

Secrétaire de séance : Mr Didier LASSECHERE

* * * * *

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022 - BUDGET DISTRIBUTION D'EAU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- * Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2022,
- * Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
- * Considérant les éléments suivants :

*** Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2022)	281 372,57
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2022)	114 601,41

*** Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2022**

Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	-38 463,06
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2022)	114 601,41

Excédent d'investissement cumulé 76 138,35

*** Restes à réaliser au 31 décembre**

Sur dépenses d'investissement	85 601,93
Sur recettes d'investissement	70 832,00

Solde net des restes à réaliser : -14 769,93
Déficit

*** Excédent de financement de la section d'investissement au 31 décembre**

Rappel du solde d'exécution cumulé	76 138,35
Rappel du solde net des restes à réaliser	-14 769,93

Excédent de financement 61 368,42

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROYÈRE DE VASSIVIÈRE

*** Résultat de fonctionnement à affecter:**

Résultat de l'exercice 2022 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	-10 512,60
	281 372,57
Total à affecter	270 859,97

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	0,00
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2023)</i>	
2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) :	0,00
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2023)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé	270 859,97
<i>(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2023)</i>	
TOTAL AFFECTÉ :	270 859,97

Fait et délibéré en Mairie, le 6 avril 2023

Le Maire,



Raymond RABETEAU